

ECOLE de LUNAY et MAZANGE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
Du 7 novembre 2023

Début de la séance à 18h30.

Enseignants : Mme Guillet, Mme Boulanger, Mme Barbier, Mme Magnin, Mme Meilhon, Mme Vénuat

Mairies : M Colas (mairie de Mazangé), Mme Guillaume et Mme Moalic (mairie de Lunay)

Parents : Mme Bloquet, Mme Fraisse, M. Jaulain, Mme Lamontre, Mme Le Blanc, Mme Lodde,
Périscolaire : Mme Sacré

Excusés : Mme Richon (IEN), Mme Soulis, Mme Allouard, M. Leblanc, M. Brionne, Mme Viros,
Mme Lemarchand, Mme Berge, Mme Boucher

Aucun parent n'étant volontaire, Mme Guillet est secrétaire de séance.

1. Installation du conseil d'école

Demande de la fusion du conseil d'école de Mazangé et du conseil d'école de Lunay.

A l'unanimité, la fusion est acceptée.

Les élections des représentants de parents ont eu lieu le 13 octobre. Le pourcentage de votants a été de 59,87% à Lunay et de 52,48% à Mazangé.

Ont été élus :

- A Lunay : Titulaires : Mme Boucher, Mme Fraisse, Mme Le Blanc, Mme Lodde
Pas de suppléant

- A Mazangé : Titulaires : Mme Girard Lamontre, Mme Lemarchand, Mme Berge
Suppléants : M Jaulain, Mme Bloquet

Mme Vénuat propose qu'à l'avenir, les élections se fassent uniquement par correspondance via le cahier de liaison.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Un règlement du conseil d'école a été adopté le 18 octobre 2022 en conseil d'école. Aucune modification n'y est apportée et il est conservé pour cette année scolaire.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « En tant que RPE : Quels sont les délais imposés légaux pour la date de ce 1^{er} conseil d'école. Ne pas avoir pu recueillir les questions des parents est frustrant. Dépendre des directrices pour la communication avec les parents n'est pas pratique : quid du transfert aux RPE des adresses mail des parents qui ont donné leur accord. »

Le 1^{er} conseil d'école doit se tenir dans le mois qui suit les élections.

L'invitation doit être adressée minimum 8 jours avant le conseil d'école, elle l'a été le 20/10.

Les parents présents pour la préparation du vote avaient été informés oralement de cette date avant l'invitation officielle.

La date du prochain conseil d'école sera fixée en fin de séance.

Les représentants de parents d'élèves feront parvenir leurs questions 10 jours avant cette date afin qu'elles soient incluses à l'ordre du jour.

Les directrices enverront aux représentants de parents d'élèves les adresses mail des parents qui ont donné leur accord.

Les directrices remercient les parents qui ont participé à la préparation et au déroulement des élections.

2. Effectifs et organisation de l'école

Lunay 4 classes

Mme Boulanger Atsem Mme Fichepain	Mme Vénuat et Mme Allouard Décharge de direction les lundis	Mme Barbier	Mme Hervé remplacée par Mme Meilhon jusqu'à fin janvier 2024	TOTAL
14 PS et 9 GS	10 CE1 et 11 CE2	7 CE2 et 15CM1	5 CM1 et 19 CM2	90

Mazangé 3 classes

Mme Soulis Atsem Mme Gatignon 1 journée de direction par mois	Mme Deville et Mme Magnin (mardis)	Mme Guillet	TOTAL
25 MS	18 GS	14 CP	57

147 enfants sont scolarisés sur l'ensemble du RPI à la date du conseil d'école.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Lorsque l'on nous a exposé le RPI Lunay/Mazangé il y a quelques années, les institutrices présentes nous ont promis que l'on aurait des classes à simple niveau grâce à ce regroupement. Cela n'a jamais été le cas! Peut-on en connaître la raison ? »

Il y a 7 classes pour 8 niveaux d'enseignement et les effectifs sont très variables d'un niveau à l'autre. Par exemple, nous avons actuellement 10 CE1 et 20 CM1.

Par ailleurs, des directives ministérielles limitent à 24 le nombre d'élèves par classe en GS, CP et CE1.

Il est donc impossible d'avoir des simples niveaux.

Nous réfléchissons toujours longtemps pour obtenir les répartitions qui nous paraissent pédagogiquement les plus pertinentes avec les moyens dont nous disposons.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Une réflexion pourrait-elle être engagée, concernant la répartition des classes sur le RPI ? A savoir: les niveaux d'un même cycle pourraient-ils se trouver sur un même site ? (ex : les ps/ms/gs sur Mazangé ; les cp/ce1/ce2 et les cm1/cm2 à Lunay. Exemple au vu de la capacité de chaque commune à accueillir certaines tranches d'âge.) Ainsi les élèves d'un même cycle évolueraient avec l'ensemble de leurs pairs dans une même enceinte scolaire et les décroissements, et les projets communs pourraient être facilités (piscine et autres). La question du personnel ATSEM, présent sur les 2 communes, se posant, serait-il envisageable qu'une des ATSEM « glisse » sur la commune voisine avec une prise en charge des 2 communes ? Ou est-ce nécessaire de parler de SIVOS pour gérer de tels contrats ?

Les effectifs varient beaucoup d'une année à l'autre et d'un niveau à l'autre. Garder une classe maternelle dans chaque école permet une plus grande flexibilité pour les répartitions. De plus, une classe maternelle contient beaucoup de matériel spécifique et ne se réinstalle pas facilement si les effectifs l'imposent. Il n'est pas possible de s'engager sur une telle répartition par cycle.

Mme Guillaume indique que la création d'un SIVOS n'est pas prévue. Mme Moalic dit qu'il n'est pas possible qu'une Atsem d'une commune glisse sur une autre commune.

Au cours de l'année scolaire, les enseignants essaient de mettre en place des projets qui permettent aux élèves d'un même niveau séparés dans des classes différentes de se retrouver. Par exemple, tous les GS iront à la piscine en même temps.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Les parents de GS n'ont pas été conviés à la réunion de rentrée. Y en aura-t-il une de planifiée prochainement pour eux ? (pour être informé des grands événements de l'année, sorties, projets...) Y aura-t-il des sorties « classe dehors » pour les GS ?

La question concerne Mazangé. M Leblanc remplace Mme Deville jusqu'aux vacances de Noël. Il n'y a pas de réunion prévue. Les informations passent par le cahier de liaison.

Bibliothèque

Les interventions de Mme Samson pour la bibliothèque de Lunay et de Mme Ponnet pour la bibliothèque de Mazangé se poursuivent.

Les intervention théâtre de Mme Samson continuent également pour l'école de Lunay.

Musique

M. Manzari est intervenant musique et il est mis à disposition par Territoire Vendômois pour l'école de Lunay.

RASED

Pour les élèves rencontrant des difficultés persistantes, il peut être fait appel au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Celui-ci est constitué :

- d'une psychologue scolaire, Mme Coudère
- d'un maître à dominante pédagogique qui intervient pour une aide pédagogique, Mme Bertrand.

pHARe

Dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), la circonscription a mis en place une équipe « bien vivre ensemble » pour intervenir et traiter rapidement les situations d'intimidation.

Tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer, par ses suggestions, à l'amélioration de la situation d'un camarade. Il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent pas sur le temps de travail de l'élève.

L'équipe enseignante reste à l'écoute des parents et compte sur leur coopération pour le bien vivre ensemble à l'école.

Exercices alerte incendie

Des exercices incendie ont eu lieu dans chaque école. Il s'agit de développer des réflexes chez les enfants (sortir sans son manteau, connaître le point de regroupement, s'y ranger rapidement...).

- A Lunay, le signal est une corne de brume à piston. Le 1^{er} signal émis de la cour élémentaire n'a pas été entendu en maternelle. Il a fallu émettre un 2^{ème} signal du côté maternelle. Néanmoins en 2^{'55}, tous les élèves étaient au point de regroupement.
- A Mazangé, l'exercice s'est bien déroulé.

Vigipirate

Le plan Vigipirate est passé au niveau Vigilance attentat (niveau le plus élevé). Ceci implique par exemple :

- une vérification de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- un contrôle visuel des sacs des adultes qui pénètrent dans l'école
- d'éviter les attroupements aux abords de l'école
- une vigilance accrue de tous et un signalement d'éventuels faits suspects observés

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

Les PPMS alerte intrusion et risques majeurs ont été mis à jour et transmis à l'inspection académique. Un exercice alerte-intrusion a eu lieu dans chaque école. Nous avons fait le choix d'un scénario dans lequel il fallait s'enfuir.

Espace numérique de travail

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Mettre en place un espace numérique parents/école pour simplifier les échanges d'infos et économiser du papier. Où en est la mise en place de l'appli PrimOT annoncée au conseil d'école de juin dernier ? »

L'espace numérique de travail Prim'OT est mis en place progressivement dans chaque école. C'est un outil payant financé par les Mairies. C'est le seul ENT actuellement autorisé par l'Académie d'Orléans-Tours ; il répond à un cahier des charges précis en termes de sécurité et de protection des données.

Les enseignants de Lunay ont été formés l'an passé à cette ENT et ceux de Mazangé le seront très prochainement.

Supprimer les impressions pour le cahier de liaison implique que les parents consultent quotidiennement l'ENT : il faut prendre de nouvelles habitudes. Des parents font remarquer que recevoir des notifications de l'application aiderait à se tenir informés.

3. Règlement intérieur

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur. Il sera adressé aux parents.

4. Bilan des coopératives scolaires

Solde des coopératives scolaires au 31/08/2023 :

- Lunay : 1 833€20
- Mazangé : 587€49

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Peut-on avoir le détail de l'utilisation des 10€ que nous donnons pour la coopérative scolaire en début d'année pour chaque école ? Qu'a-t-il financé l'année précédente ? »

Pour les deux écoles ont été financés : les cotisations à l'OCCE, des goûters pour les sorties, l'achat de petit matériel pour des bricolages, l'achat de chocolats de Noël, l'inscription au Koala et au Kangourou des maths.

Pour l'école de Lunay : le cycle patinage pour 2 classes, les entrées pour une classe à Cinécole, l'achat de livres pour le prix des Incorruptibles.

Les livres de comptes sont consultables dans chaque école, sur demande.

5. Actions pédagogiques menées et envisagées

Pour tout le RPI

Spectacle de Noël à l'espace culturel de Lunay le jeudi 14/12 matin, « Lulu et son Ukulélé ».

Spectacle financé par les mairies de Lunay et Mazangé.

La coopérative scolaire 41 utilisera son droit à une gratuité par an pour l'occupation de la salle.

Ecole de Lunay

PS/GS

- Participation aux rencontres USEP maternelle. La première aura lieu le 16/11.
- Sortie en forêt
- GS : Cycle natation avec l'école de Mazangé

Ce1 / Ce2 : Cycle natation à Montoire les mardis du 19/09 au 21/11.

Ce2/ Cm1 et cm1/cm2 : Cycle natation à Vendôme les vendredis du 22/09 au 24/11.

CM2 : Projet théâtre autour des fables. Les élèves donneront une représentation le 14/11 devant les autres élèves de l'école.

CE1 au CM2 : la formation aux gestes de premiers secours avec l'objectif du PSC1 pour les CM2 est reconduite.

Ecole de Mazangé

CP : Atelier art plastique avec un intervenant du musée de Vendôme.

MS : Classe dehors une fois par mois.

GS/CP : Cycle piscine du 27/11/2023 au 29/01/2024.

Les enseignants remercient les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les sorties.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Au sujet de la piscine, pourquoi impose-t-on aux enfants autonomes la présence d'un adulte (parents) dans les vestiaires pendant que les enfants se changent pour les classes autonomes (cm1 et cm2) ? Pourquoi les enfants pudiques ne souhaitant pas se montrer nus devant les autres élèves pour les classes de CM ne peuvent-ils/elles pas se changer dans un vestiaire individuel ? »

Réglementairement, nous ne pouvons pas laisser un groupe d'enfants sans surveillance. Même en présence d'un adulte, il est souvent nécessaire de recadrer des comportements inappropriés.

Il existe des serviettes cabines permettant de préserver l'intimité.

Les vestiaires individuels ne sont pas accessibles aux scolaires.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Pourquoi l'argent de l'ape censé financer des projets/activités de nos enfants est utilisé pour payer le bus emmenant les enfants à la piscine ? Cette dépense ne devrait-elle pas être couverte par les communes ? »

La commune de Mazangé alloue 30€ par enfant pour le transport (sorties et piscine). L'aide de l'APE pour la piscine permet à l'école de Mazangé de garder du budget pour d'autres sorties. M. Jaulain propose que l'APE aide pour les autres sorties mais que le bus indispensable à un enseignement obligatoire soit financé par le budget de la commune.

6. Organisation du temps périscolaire

Accueil périscolaire

A Lunay, Mme Sacré alerte sur le manque d'étanchéité des fenêtres : il y a des courants d'air et il fait froid dans le préfabriqué.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Manque de personnel/ de surveillance. Ce n'est pas rassurant de laisser son enfant au-delà de 17h30 à la garderie de Mazangé : en cas de problèmes, il n'y a qu'une seule personne pour gérer. »

M. Colas indique, qu'en cas de besoin, la personne qui fait le ménage vient renforcer la surveillance de la garderie.

Le taux d'encadrement réglementaire est de 1 adulte pour 10 enfants pour les moins de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Quand je dépose ma grande au bus à 8h30 à Mazangé, est-ce que je dois payer la garderie de ma plus petite qui va à l'école de Mazangé ? ».

A Mazangé, la garderie est gratuite à partir de 8h30 et de 16h30 à 16h50.

M Colas précise que M Brionne est disponible pour répondre à ce type de questions en dehors du cadre du conseil d'école.

Restaurant scolaire

Les parents sont très satisfaits.

Transport scolaire

Les parents sont très satisfaits.

7. Travaux et équipements

Mazangé

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Qu'en est-il de l'installation d'une signalétique aux abords de l'école de Mazangé demandée par Mme Soulis au dernier conseil d'école ? » .

La réflexion sur le modèle à acheter est en cours.

Lunay

- L'école a désormais un accès prioritaire au City Park. Cet espace est utilisé pour les récréations et l'EPS.
- Des jeux de cours ont été tracés durant l'été par de jeunes volontaires lors de chantiers citoyens.
- De nouveaux lits ont été commandés pour le dortoir en juillet. Ils devraient bientôt arriver.
- Les travaux pour la chaufferie à bois ont commencé sur le parking de l'école. La fin des travaux est prévue fin mars. Cela complique le demi-tour et le stationnement du bus mais aussi le déplacement des piétons. Mme Vénuat demande si une interdiction de stationner pourrait être instaurée du côté des travaux. La commune va réfléchir à ce qu'il est possible de faire.
- Les classes n'ont plus de réserve de tables malgré les anciens pupitres ressortis. De nombreuses chaises sont en mauvais état. Mme Moalic demande de lui faire parvenir un état précis du besoin en chaises et en tables.

La séance est levée à 20h45.

Date du prochain conseil d'école : **mardi 12 mars 2023 à Lunay à 18h30.**